

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 193?-194?
Nombre de volumes	8
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Notice complète	https://www.sudoc.fr/236487558
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E
LISTE DES VOLUMES	
	N°59. Avril 1937
	N°63. Septembre-Octobre 1937
	N°64. Novembre 1937
	N°66. Janvier 1938
	N°69. Avril 1938
	N°74. Novembre 1938
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	N°81. Novembre 1940
	N°82. Avril 1942

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	N°81. Novembre 1940
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 1940
Collation	1 vol. ([4] p.) ; 28 cm
Nombre de vues	8
Cote	CNAM-ARCH 7AA_13 (7)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/236487558
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?7AA_13.7

Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (crée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

Bulletin Mensuel de la Société

des Anciens Élèves et Ingénieurs
DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES
ARTS ET MÉTIERS

292, Rue St-Martin
PARIS 3^e

ANCIENS ÉLÈVES ET INGÉNIEURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS



C.A.M.

IAA/13

CNAM

Direction Générale des Services

Service des Archives

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



BULLETIN MENSUEL N°81----MAI 1940

de la Société des Anciens Elèves & Ingénieurs
du CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS & METIERS

292, rue Saint-Martin-PARIS 3^e

1^o-) Chers Amis,

Les relations si amicales que nous entretenions avec tous les membres de notre Société tant par notre Bulletin mensuel - nos dîners mensuels que par nos réunions et visites techniques - se sont trouvées brutalement interrompues par la Guerre.

Nous ne voulons pas cependant que notre indifférence "apparente" continue ainsi et nous désirons que parvienne à chacun d'entre vous la pensée très fidèle et fraternelle des Membres du Bureau et du Comité Directeur à l'adresse de ceux qui, aux Armées, défendent la cause de la France et de la Liberté ainsi qu'à ceux dont les connaissances techniques sont utilisées à l'arrière au service de l'Armement.

A vous tous, Chers Amis et Chers Camarades, à vos Familles, vont nos voeux les plus sincères.

Les circonstances actuelles ont modifié l'activité de notre C.A.M. en dispersant ses Professeurs - ses élèves; elles ont paralysé également notre activité amicale et bienfaisante; du moins l'esprit C.A.M. qui nous animait subsiste - intact - et est même stimulé par les nécessités de l'heure présente. Notre volonté est tournée vers l'Issue Victorieuse de cette guerre et la réalisation, dès que possible, de l'Union de tous les C.A.M.

2^o - ECHOS du CONSERVATOIRE :

a) Les COURS ont repris le 5 Novembre 1939: Les matières professées ont été les suivantes :

--Mathématiques - Machines - Physique - Electricité - Electricité appliquée à la traction - Métallurgie - Chimie générale - Chimie agricole et biologique - Chimie tectoriale - Chimie céramique - Chauffage industriel - Art appliqué aux métiers - Agriculture - Economie industrielle et Statistique - Organisation du Travail et Associations ouvrières - Physiologie du Travail - Hygiène industrielle & orientation professionnelle - Histoire du Travail - Prévention des accidents du Travail - Droit Commercial - Géographie commerciale et industrielle - Economie & Technique bancaire - Photogrammetrie - Téléphonovision.

Cette année, il a été créé un cours de Biologie industrielle et agricole dont l'enseignement a été assuré par M. Heim de Balsac.

b) Les Travaux Pratiques suivants : Electricité - Chimie générale - Machines - Filature & Tissage - Art appliqué - Physiologie - Agriculture ont eu lieu également le Samedi après-midi et le Dimanche. Les Cours de Mathématiques préparatoires reprendront le 20 Avril.

360

0100

1911-1912

- c) Les Conférences d'Actualités Scientifiques au C.A.M. ont lieu à 17 heures au Conservatoire (voir affiche et demander des cartes)
Signalons, entre autres, les prochaines Conférences :
"Des Produits insecticides aux hormones sexuelles" par M. le Professeur RUSICKA... le mercredi 30 Avril à 17 heures.
"Le cuivre et le magnésium dans nos champs de culture" par M. Jan SMIT le jeudi 9 Mai à 17 heures.
Monsieur SENTENAC reprendra une série de conférences sur les Matières Plastiques à partir du 30 Avril.

d) Direction du C.A.M. :

Monsieur NICOLLE, Directeur du Conservatoire National des Arts & Métiers depuis 9 ans, vient de faire valoir ses droits à la retraite et est nommé : Directeur honoraire. - Nous désirons adresser à Monsieur NICOLLE l'expression de notre respectueuse sympathie et le remercier à nouveau et tout particulièrement pour l'intérêt qu'il portait à notre Association et pour l'accueil toujours si amical qu'il voulait bien nous accorder lors de nos visites.

Monsieur NICOLLE sera remplacé à la Direction du Conservatoire par Monsieur RAGEY, le jeune et actif Directeur Général Adjoint de l'Enseignement Technique qui ne compte que des Amis.

Monsieur RAGEY connaît bien notre Groupement. Nous rappelons qu'il a bien voulu présider notre déjeuner si réussi de l'Exposition des "ARTS & TECHNIQUES" de 1937.

Nous saluons avec un vif plaisir la nomination de Monsieur RAGEY au poste de Directeur du C.A.M. et lui souhaitons une très cordiale bienvenue.

e) CARNET.

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur le Professeur LEMOINE que les anciens ont bien connu et celui de Monsieur le Professeur DANTZER survenu récemment et aux obsèques duquel notre Société était représentée.

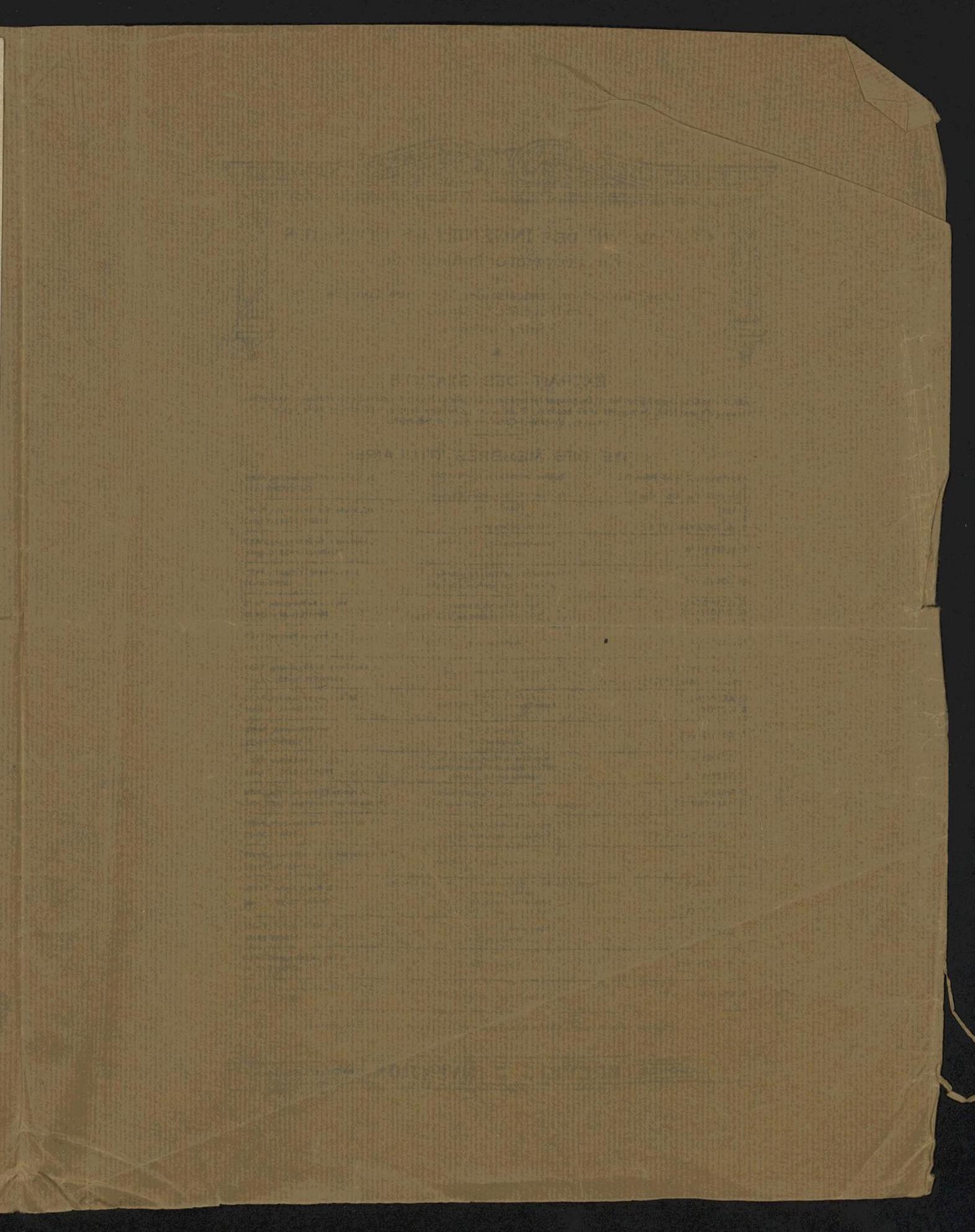
Nous renouvelons aux Familles de Messieurs LEMOINE & DANTZER l'expression de nos très vives condoléances et nous nous permettons d'adresser à nouveau à Monsieur le Professeur MAILLARD, gendre de M. DANTZER, notre très cordiale sympathie.

- f) Nouvelles recues : Parmi les nombreux et fidèles camarades qui veulent bien nous donner de leurs nouvelles signalons SOULISSE, Martial dont l'adresse est la suivante : l° est B.O.T.A.R.F.en sub-sistance au 68° R^{er} Rallier Bat.5e Cie Secteur R
- Dupuis, Jacques, ingénieur-opticien-Officier d'Artillerie aux Armées.
-

Nous formulons le voeu ardent de nous retrouver bientôt réunis pour fêter ensemble la Victoire but suprême de nos épreuves, de nos efforts et de nos sacrifices actuels.

Le Bureau, Président... Mademoiselle Le Chevalier
Vices-Présidents: Messieurs Ballin et Dunez
Secrétaire général.....Jean de Fez
Secrétaire-adjoint.....M. Soulisse
Trésorier général.....M. Guimon
Trésorier-adjoint.....M. Eissenreich

Le Gérant; Jean de Fez, Secrétaire Général, 8 rue de Rome, Paris 8e



COMPAGNIE DES INGÉNIEURS CONSEILS

En Propriété Industrielle

1^{re} Anc^{te} Association Française des Ingénieurs-Conseils
en Propriété Industrielle

FONDÉE EN 1884

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2 - La Compagnie a pour but: 1^{re} De grouper les Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle qui réunissent les qualités requises d'honorabilité, de moralité et de capacité; 2^{re} de veiller au maintien de la considération et de la dignité de la profession d'ingénieur-Conseil en Propriété Industrielle.

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES

ARMENGAUD Aîné Père 43	Ingénieur civil des Mines, Licencié en Droit	21, boulevard Poissonnière, PARIS
& ARMENGAUD Aîné Fils	Ingénieur de l'École supérieure d'Électricité	GUTENBERG 11-94
E. BERT	Docteur en Droit	115, boulevard Haussmann, PARIS
& G. de KERAVENANT 46	Ingénieur des Arts et Manufactures	ÉLYSÉES 95-62 (3 lignes)
C. BLÉTRY C. 48	Ancien Elève de l'École Polytechnique Licencié en Droit	2, boulevard de Strasbourg, PARIS BOTZARIS 39-58 (2 lignes)
G. BOUJU 48	Ancien Elève de l'École Polytechnique Ingénieur de l'École supérieure d'Électricité	8, boulevard St-Martin, PARIS NORD 20-87
G. BRANDON G. SIMONNOT & L. RINU	Ingénieur des Arts et Métiers Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers	49, rue de Provence, PARIS TRINITÉ 11-58 et 39-38
CASALONGA 9. 48	Licencié en Droit	5, avenue Percier, PARIS ÉLYSÉES 85-45 (2 lignes)
J. CASANOVA 3 (Successeur d'ARMENGAUD Jeune)	Ingénieur des Arts et Manufactures	23, boulevard de Strasbourg, PARIS TAITBOUT 59-20, (3 lignes)
CHASSEVENT & P. BROT	Docteur en Droit Ancien Elève de l'École Polytechnique Licencié en Droit	34, avenue de l'Opéra, PARIS OPÉRA 94-40 (2 lignes)
E. COULOMB 3	Ingénieur E. T. P. Licencié en Droit	9, rue Clapeyron, PARIS EUROPE 39-53
H. ELLUIN 48 & A. BARNAY 2	Ancien Elève de l'École Polytechnique Ingénieur de l'École supérieure d'Électricité. Licencié en Droit Ingénieur des Arts et Métiers	80, rue St-Lazare, PARIS TRINITÉ 38-20 (3 lignes)
GERMAIN & MAUREAU 47	Ingénieur de l'École Centrale Lyonnaise Ingénieur de l'Institut Électro-Technique de Grenoble	31, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON 12, rue de la République, S-ETIENNE
F. HARLÉ 48 & G. BRUNETON 9. 48	Ingénieur des Arts et Manufactures Ingénieur des Arts et Manufactures	21, rue La Rochefoucauld, PARIS TRINITÉ 34-28
L. JOSSE 48 & KLOTZ 48	Ancien Elève de l'École Polytechnique	17, boulevard de la Madeleine, PARIS CAUMARTIN 28-95
A. LAVOIX 9. 48 GEHET COLAS & J. LAVOIX	Ingénieur des Arts et Métiers. Ancien Elève de l'École Centrale Ingénieur des Arts et Métiers Ingénieur des Arts et Manufactures Ingénieur des Arts et Manufactures	2, Rue Blanche, PARIS TRINITÉ 92-22 (3 lignes)
P. LOYER 48	Ingénieur des Arts et Manufactures Licencié en Droit	18, rue Magdor, PARIS TRINITÉ 23-74
A. MONTEILHET	Licencié en Droit	2, rue de Pétrogrod, PARIS EUROPE 60-28
P. REGIMBEAU 48	Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées. Docteur en Droit	37, av. Victor-Emmanuel III, PARIS ÉLYSÉES 54-35

La Compagnie ne se chargeant d'aucun travail, prière de s'adresser directement à ses membres.

